

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 846 autorisant M. Mohamed Hanif Abdoukader à acquérir l'immeuble urbain .

n° 846

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 juillet 1961

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Mohamed Hanif Abdoukader de nationalité éthiopienne, charpentier demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir l'immeuble urbain, bâti sis à Boulaos et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 316 au nom de Mme Livierato, épouse de M. Georges Efthimiatos.

Pour le Chef de Territoire et par délégation :L'Administrateur en chefchargé de l'expédition des Affaires courantesdu Secrétariat général,H. COINDARD.